



INSEE
PAYS DE LA LOIRE

Études

www.insee.fr/pays-de-la-loire

N° 50. Octobre 2006



Une économie ligérienne orientée vers les échanges

L'économie ligérienne est clairement tournée vers la sphère « productive », la production de biens et de services destinés aux marchés extérieurs à son propre territoire local. Plus de quatre emplois salariés sur dix sont fournis par l'industrie, les services aux entreprises, la logistique... En Pays de la Loire, le poids de cette sphère dite « productive » est supérieur de 4,5 points à la moyenne française.

Jean COLLOBERT
Jeannine RABAUD

AVEC PLUS DE QUATRE EMPLOIS sur dix issus de la sphère « productive », les Pays de la Loire s'inscrivent dans la France des régions dont l'activité est clairement orientée vers les marchés extérieurs aux territoires locaux : industrie, services aux entreprises, logistique... À l'aune de ce critère de spécialisation de leur tissu économique, les Pays de la Loire s'apparentent aux régions du nord et de l'est de la France et plus particulièrement aux régions Alsace, Franche-Comté, Rhône-Alpes et Haute-Normandie. La sphère « productive » représente donc 40,4 % des emplois dans la région, mais aussi 46,6 % de l'ensemble des rémunérations versées aux salariés ligériens.

A contrario, la part de l'emploi salarié est plus réduite dans les autres sphères « résidentielle » et « publique » de l'économie ligérienne. Dans la région, l'économie « résidentielle » représente 38,8 % de l'emploi salarié et 32,7 % des rémunérations contre respectivement 40,5 % et 34,2 % en France métropolitaine. Les trois fonctions publiques (d'État, territoriale et hospitalière) représentent 20,8 % de l'emploi salarié et 20,7 % de la

masse salariale dans les Pays de la Loire contre respectivement 22,6 % et 21,7 % en France métropolitaine. À cet égard, l'emploi public fait figure de parent pauvre de l'économie régionale ; seule la région industrielle Alsace présente une proportion d'emploi public plus faible (19,6 %).

Les territoires à vocation économique affirmée dans la sphère productive sont aussi les bastions industriels traditionnels de la région Pays de la Loire : Vendée-Est, Sarthe-Nord, Choletais

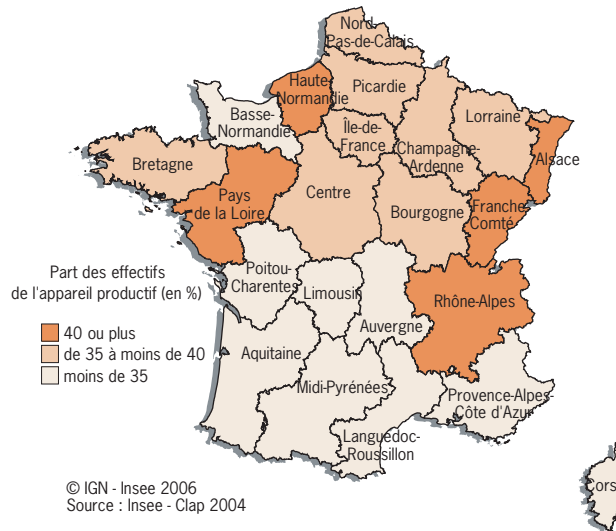
La moyenne régionale des 40 % d'emplois dans la sphère « productive » ne doit cependant pas occulter les déclinaisons locales très variées : la sphère « productive » compte pour 62 % des emplois dans la zone d'emploi de Vendée-Est, pour plus de moitié dans celles de Sarthe-Nord et du Choletais. Inversement, cette sphère « productive » ne représente plus qu'un tiers de l'emploi salarié dans les zones d'emploi de Châteaubriant, Vendée-Ouest, Angers ou Le Mans.



Une économie ligérienne orientée

vers les échanges

Les Pays de la Loire s'inscrivent dans la France des régions à dominante « sphère productive »



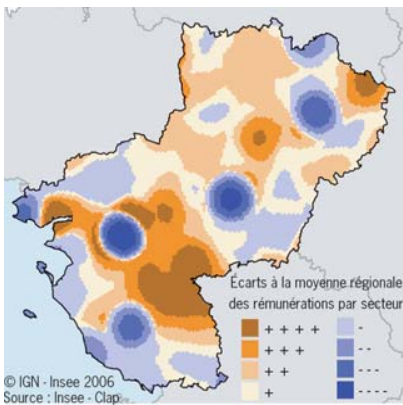
La sphère de l'économie « résidentielle » concerne plus particulièrement les territoires structurés par de grandes villes (Nantes, Angers, Le Mans) et les territoires littoraux à vocation touristique (Vendée-Ouest et ensemble du littoral de Loire-Atlantique) : dans ces territoires, cette sphère participe pour plus de 40 % à l'emploi salarié.

Enfin, le poids des trois fonctions publiques varie d'un minimum de 10 % de l'emploi salarié en Vendée-Est à un maximum de 25 % dans les zones d'emploi de Châteaubriant, Angers et La Roche-sur-Yon.

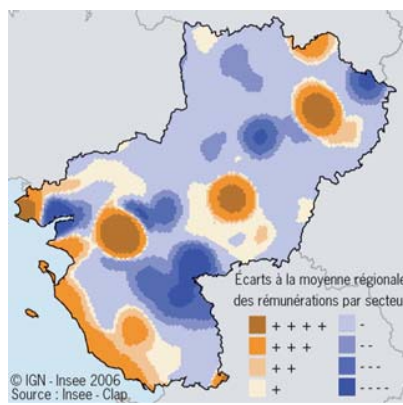
Avec 23 200 euros, la rémunération annuelle moyenne des salariés ligériens est inférieure de 3 % à celle de la France des provinces et de 9 % à celle de la France métropolitaine

En termes de rémunérations distribuées, l'apport de ces trois sphères n'est pas proportionnel à l'emploi généré : les rémunérations annuelles moyennes versées par la sphère « productive » (26 800 euros) sont en effet supérieures à celles versées tant par la sphère « publique » (23 200 euros) que par la sphère « résidentielle » (19 500 euros). Les spécialisations relatives des différents territoires ligériens couplées avec les proportions de cadres supérieurs ont des conséquences notables sur l'effet richesse généré par l'emploi dans ces trois sphères : 21 100 euros de rémunération annuelle moyenne dans la zone d'emploi de Vendée-Ouest tournée vers la sphère résidentielle contre 24 900 dans la zone d'emploi de Nantes à l'économie plus diversifiée et accueillant près d'un cadre supérieur ligérien sur deux.

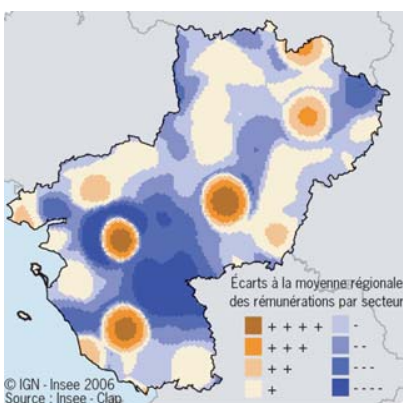
Sphère productive : Vendée-Est, Choletais et Saint-Nazaire



Économie résidentielle : Nantes, Angers, Le Mans et le littoral



Sphère publique : Angers, La Roche-sur-Yon, Nantes et Le Mans



Dans cette étude, l'appareil productif est découpé en trois « sphères ». L'intérêt de cette partition de l'économie régionale réside dans la possibilité de qualifier la nature des appareils productifs locaux en fonction de leur orientation principale : productive, résidentielle, publique.

La sphère « productive » recouvre l'industrie, les services aux entreprises, la logistique et plus généralement les établissements dont l'activité économique est orientée vers les marchés extérieurs au territoire local.

La sphère « résidentielle » correspond aux services à la population présente sur le territoire hors établissements de la sphère « publique » et y compris la construction.

La sphère « publique » comprend les administrations et collectivités publiques : fonction publique d'État, fonction publique territoriale, fonction publique hospitalière.

La fonction publique d'État : les données sont issues du fichier de paie des agents de l'État : c'est l'appartenance du salarié à ce fichier qui est le critère retenu.

Le champ des fonctions publiques territoriale et hospitalière est déterminé par le statut des établissements employeurs ; en sont exclus les salariés de l'État.

La fonction publique territoriale : sa définition s'appuie sur le champ de l'enquête COLTER.

La fonction publique hospitalière : sa définition est celle retenue par les DADS (C.J. 7 364 ou 7 366)

Les trois fonctions publiques (État, territoriale et hospitalière) structurent le territoire ligérien selon des logiques propres d'administration et de services à la population

Les pôles urbains, de par leurs fonctions, connaissent une nette surreprésentation de l'emploi public : en accueillant trois quarts des emplois des fonctions publiques d'État et hospitalière et deux tiers de la fonction publique territoriale, cette sphère représente 23 % de leur propre emploi total. En revanche, les communes rurales isolées et les communes appartenant à la couronne d'un pôle urbain souffrent d'un déficit de même ampleur d'emploi public : moins de 16 % de leur emploi provient de la sphère

publique contre 20,8 % en moyenne régionale. Dans les autres parties du territoire (espace urbain multipolarisé et couronnes des pôles ruraux), la sphère publique représente près d'un emploi sur cinq grâce à l'apport de la fonction publique territoriale.

La fonction publique d'État est l'apanage des pôles urbains : ils concentrent trois emplois sur quatre de la fonction publique d'État alors qu'ils ne pèsent que deux tiers de l'emploi salarié régional total. La fonction publique hospitalière est plutôt présente dans les pôles urbains et ruraux : dans ces deux types de territoires, la fonction hospitalière représente plus de 6 % de l'emploi salarié total. La fonction publique territoriale présente une implantation géographique plus homogène : elle pèse 8 % de l'emploi salarié dans les couronnes des pôles urbains et les communes rurales isolées.

Emplois publics : les pôles urbains et ruraux tirent leur épingle du jeu (en %)

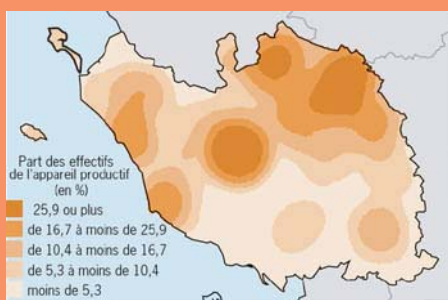
	État	Hospitalière	Territoriale	Ensemble
Pôles urbains	44	26	30	100
Couronnes de ces pôles	41	10	49	100
Communes multipolarisées	41	12	47	100
Pôles d'emploi espace rural	41	33	26	100
Couronnes de ces pôles	15	0	85	100
Autres communes rurales	35	17	49	100
Région	42	24	33	100

Source : Insee Clap 2004

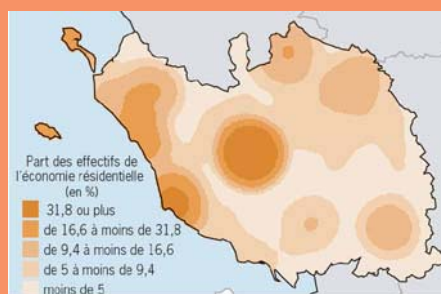
Des taux de féminisation et d'encadrement distincts selon les sphères et les territoires de l'économie ligérienne

Sur l'ensemble des salariés ligériens, on compte 116 hommes pour 100 femmes. Selon les sphères considérées, ce ratio varie énormément : 213 hommes pour 100 femmes dans la sphère productive,

Zoom sur l'économie vendéenne : des vocations économiques tranchées selon les territoires

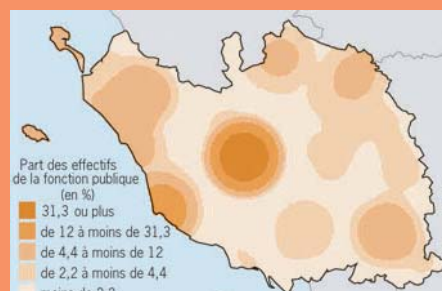


© IGN - Insee 2006
Source : Insee - Clap 2004



© IGN - Insee 2006
Source : Insee - Clap 2004

Le département de Vendée illustre bien les différences entre spécificités/spécialisations économiques entre territoires locaux proches. L'économie « résidentielle » est véritablement dopée par l'activité touristique du littoral dans la zone d'emploi de Vendée-Ouest, plus de quatre emplois sur dix. La vocation administrative de La Roche-sur-Yon rejaille sur l'importance de sa sphère « publique », plus d'un emploi sur quatre. En Vendée-Est, bastion industriel traditionnel, la sphère « productive » représente plus de deux emplois sur trois.



© IGN - Insee 2006
Source : Insee - Clap 2004

95 hommes pour 100 femmes dans l'économie résidentielle et 56 hommes pour 100 femmes dans les trois fonctions publiques.

La proportion de cadres supérieurs fluctue fortement selon les différentes sphères : elle est faible dans l'économie résidentielle (8 %) et l'appareil productif (11 %), élevée dans la fonction publique (28 %). À l'intérieur de la fonction publique, on observe

également une gradation dans la proportion d'emplois de cadres supérieurs : 7 % dans la fonction hospitalière, 18 % dans la fonction publique territoriale et 51 % dans la fonction publique d'État.

Résultante des spécialisations territoriales, la part des cadres supérieurs dans l'emploi total est de 16 % dans les pôles urbains ligériens qui concentrent 77 % de cette catégorie. ■

Un taux d'encadrement plus fort dans les pôles urbains (en %)

	Appareil productif	Économie résidentielle	Fonction publique	État	Collectivités territoriales	Hôpital	Total
Pôles urbains	13,7	9,7	28,3	50,2	14,8	9,9	15,5
Couronnes de ces pôles	7,1	4,5	30,2	57,7	75,4	0,9	9,9
Communes multipolarisées	6,4	4,5	30,0	58,0	52,7	0,8	10,3
Pôles d'emploi espace rural	6,4	4,7	25,6	51,9	9,5	6,0	9,5
Couronnes de ces pôles	5,0	2,8	23,3	68,3	0,0	0,0	8,1
Autres communes rurales	5,8	3,3	25,9	55,5	39,2	1,0	8,2
Ensemble	10,8	8,0	28,0	51,4	17,7	7,3	13,4

Source : Insee Clap 2003

CLAP, un nouvel outil pour la connaissance des emplois et des rémunérations au niveau local

Le dispositif « Connaissance Locale de l'Appareil Productif » a été conçu pour mesurer l'emploi et les salaires au niveau local, en utilisant les données issues de plusieurs sources, notamment SIRENE, EPURE (URSSAFF), DADS. CLAP rassemble à un niveau géographique fin et sur un champ complet, non limité au traditionnel champ ICS (Industrie, Construction, Commerce et Services) des données sur la localisation des établissements employeurs, les effectifs employés, les rémunérations versées par secteur d'activité sur l'ensemble de l'économie, marchande et non marchande, hors agriculture, personnels militaires dépendant du Ministère de la Défense et employés domestiques. CLAP vise la fourniture d'une information de qualité homogène au niveau du croisement zone d'emploi - NES114.

Les non-salariés, comme les artisans et les professions libérales, ne sont pas comptabilisés.

Dans CLAP, l'emploi est mesuré au sens des « postes de travail » pourvus au 31 décembre de l'année par établissement employeur. Cette approche centrée sur la notion de « facteur travail » au sein du système productif ne se substitue donc pas aux estimations d'emploi centrées sur le nombre de personnes en emploi dans un territoire, leurs caractéristiques sociales et leurs trajectoires.

Les rémunérations sont le cumul des rémunérations brutes des salariés versées au cours de l'année ; elles comprennent les salaires et les primes, ainsi que les cotisations sociales des salariés, elles ne comprennent pas les cotisations sociales employeurs.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Pierre MULLER

RÉDACTEUR EN CHEF

Xavier PÉTILLON

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Gabrielle BRIZARD

MISE EN PAGE

Annick HARNOIS

IMPRIMEUR

La Contemporaine - Sainte-luce-sur-Loire

Prix : 2,30 €

Photos : INSEE

Dépôt légal 4^e trimestre 2006 - ISSN 1633-6283
CPPAP 0707 B 06116 - Code Sage IETU05044
© INSEE Pays de la Loire - Octobre 2006

Abonnement annuel complet :

Études (mensuel) + Dossiers : 63 €

Abonnement annuel Études : 21 €

INSEE Pays de la Loire

105, rue des Français Libres

BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Tél. : 02 40 41 75 75 - Fax : 02 40 41 79 39

Informations statistiques au 0825 889 452
(0,15 € la minute)